

COMMUNIQUE DE PRESSE
de
Jacques MYARD
Député Sortant, Maire de Maisons-Laffitte
Candidat aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012

3 JUIN 2012

A/S : Incident de campagne , Sartrouville marché des Indes , 30 mai 2012

Certains d'entre vous m'ont fait part de leur soutien à la suite d'un incident de campagne survenu sur le marché des Indes à Sartrouville le Mercredi 30 Mai 2012 , afin que les choses soient claires je prends la liberté de vous préciser les faits .

Dans le cadre de la campagne des législatives Mercredi dernier je me suis rendu sur le marché des Indes en compagnie de Jacky Colonges , maire-adjoint de Sartrouville , Moïse Bangoura et Jean-René Clausier , conseillers municipaux de Sartrouville . Arrivés à 11 H nous garons la voiture et commençons à parler de manière très conviviale avec des passants et riverains , au bout de quelques minutes un jeune adulte en djellaba conduisant un scooter s'approche de nous et nous invective :

" Vous n'avez rien à faire ici , ici c'est une terre arabe , c'est une terre appartenant aux musulmans , ce n'est pas une terre française , . Vous êtes des racistes , des sionistes , vous devez partir ."

Il ajoutait à l'adresse de ceux qui me serrait la main " Ne lui serre pas la main il fait voter des lois contre les Arabes - allusion directe à mon action pour interdire le niqab ou la burqua - , si tu la lui serres la main je viendrai te bruler "

Après un essai pour essayer d'établir un dialogue , mais en vain , nous avons continué à distribuer notre journal de campagne , cet individu continuant à nous insulter , à nous invectiver et à menacer les commerçants qui nous faisaient bon accueil ; de plus il insulta Moïse d'origine africaine en le traitant d'esclave.

Il convient de relever que nombre de personnes d'origine maghrébine baissaient les yeux face à ses invectives et menaces , à l'évidence elles avaient peur !

A aucun moment nous n'avons répondu à ses provocations , tant il est vrai qu'il recherchait l'affrontement , mais bien évidemment il n'était pas question de céder face à cet individu. A 12 heures après avoir distribué plus d'une centaine de journaux , nous sommes repartis suivi par cette personne qui continuait à vociférer .

Il allait de soit que nous ne pouvions laisser passer ces menaces et

ces propos qui s'inscrivent dans les dérives communautaires islamistes radicales indamissibles sur le territoire national !

Nous avons en conséquence porté plainte ; grace aux indications fournies aux service de police , l'individu a été arrêté le soir même , le lendemain nous l'avons formellement reconnu.

Le parquet l' a présenté au tribunal en comparution immédiate , l'avocat de la défense a demandé un renvoi du procès au 15 juin , renvoi qui a été accordé par le tribunal , mais il a été incarcéré .

Je tiens à remercier vivement les services de police de Sartrouville qui ont agi rapidement et surtout avec une grande compétence pour éviter tout incident lors de l'interpellation .

J'entends bien évidemment continuer à me rendre dans ce quartier où je suis allé à de très nombreuses reprises . Il n'est pas question qu'un quartier de la circonscription me soit interdit par quiconque !

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué, [Cliquez ici](#)